

RANDONNEE ANGEVINE EN BORDS DE LOIRE



Contact Mél: secretaire@intrepide-angers-roller.fr
Contact Tél: 06.62.00.48.97
intrepide-angers-roller.fr

DATE
06/09/2015

DISTANCE
58 KM

DIFFICULTE
ROUGE

DEPART
10h00

ARRIVEE
17h00

ADRESSE DEPART

**STADE SALPINTE
15 RUE GABRIEL
ET JULIEN ALIX
49000 ANGERS**

INSCRIPTION
5 €

PAUSE
13-14h

DETAIL PARCOURS



Lien parcours
OPENRUNNER



<http://www.openrunner.com/index.php?id=5020985>

INSCRIPTIONS

1. Complétez le formulaire se trouvant à l'adresse:

<https://docs.google.com/forms/d/1qgXlrXE-oVmbYfF9N6Vw-7yBL4gGCgsw04ewBXenPk>

2. Envoyez votre règlement par chèque à l'adresse:

**"Intrepide Angers Roller 15 rue Gabriel et Julien Alix 49000 ANGERS"
avant le mercredi 02/09/2015.**

Merci d'indiquer au dos du chèque les noms et prénoms saisis sur le formulaire internet.
L'inscription sera possible, sur place, le jour de la randonnée
mais dans la limite des places disponibles.

IMPORTANT

- **Eau:** Le ravitaillement en eau est fourni par l'Intrepide tout au long de la randonnée.
- **Déjeuner:** Les participants peuvent soit apporter leur pique-nique, soit acheter à manger à Rochefort sur Loire, lieu où la randonnée s'arrêtera pour faire la pause du midi (vente de pizza, hamburger, sandwich, boissons ...) à 50m du lieu du pique-nique. WC à proximité.
- **Annulation:** en cas d'annulation de la randonnée (météo trop mauvaise, problèmes administratifs ...), le montant de l'inscription sera retourné à l'adresse indiquée lors de l'inscription internet.
- **Vitesse de patinage:** La randonnée angevine en bords de Loire est une randonnée de niveau rouge du fait de la distance parcourue et du relief parfois difficile, mais elle reste une balade en roller pour patineur loisir. La vitesse de patinage sur plat n'exédera donc pas 15 à 20km afin de profiter du paysage.
- Véhicules suiveurs :** Le cortège sera suivi par plusieurs suiveurs où vous pourrez mettre vos sac à dos, et monter en cas de fatigue.
- Patineurs mineurs :** Les patineurs mineurs devront être accompagnés par un adulte responsable.
- Niveau insuffisant :** Si des patineurs n'ont pas le niveau de la randonnée et n'arrivent pas à suivre le cortège, il pourra leur être demandé de monter dans un véhicule suiveur pour permettre au cortège d'avancer à l'allure prévue.
- Sécurité :** Port du casque obligatoire.

DETAIL RELIEF

